

AFFAIRE N° 2025/333

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE DIRECTION**

**SEANCE DU 08 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 08 avril à 18 heure, le Comité de Direction de l'E.P.I.C. Office de Tourisme communautaire Médoc Atlantique, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire.

Date de convocation	Mardi 11 mars 2025
Nombre de membres en exercice	35
Nombre de membres présents	22
Nombre de membres représentés	5
Nombre de votants	27

Le Comité Directeur, réuni sous la présidence de M. Peyrondet, délibérant sur les comptes administratifs 2024 du budget de l'EPIC Office de Tourisme Communautaire Médoc Atlantique dressé par M. Jabaudon, Directeur de l'EPIC, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section d'exploitation	A	2 837 317,84	G	2 753 452,30	G-A	-83 865,54
	Section d'investissement	B	139 607,43	H	128 709,62	H-B	-10 897,81

		+	+		
<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	1 990 699,80 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	31 389,27 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		P=	3 008 314,54	Q=	4 872 861,72	-Q-P	1 864 547,18
		A+B+C+D		G+H+I+J			

<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)</b>	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	0,00	= K+L	0,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section d'exploitation	= A+C+E	2 837 317,84	= G+H+K	4 744 152,10	1 906 834,26	
	Section d'investissement	= B+D+F	170 996,70	= H+J+L	128 709,62	-42 287,08	
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F	3 008 314,54	= G+H+I+J+K+L	4 872 861,72	1 864 547,18	

2° constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

3° fait voter par Madame la Vice-Présidente et après que le Président se soit retiré

4° arrête, à l'unanimité les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus des budgets

Madame la Vice-Présidente sollicite les membres du Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme Médoc Atlantique pour approuver la présente délibération.

**Après en avoir délibéré, les membres du Comité de Direction décident d'approuver la délibération «Compte administratif 2024 » de l'EPIC Office de Tourisme Communautaire Médoc Atlantique.**

**Délibération adoptée.**

Dit que, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délais de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.

NOMBRE DE SUFFRAGES EXPRIMES	27
POUR	27
CONTRE	/
ABSTENTION	/

*Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus. Pour extrait certifié conforme.*

La Vice- Présidente  
Marie-Dominique Dubourg

